



Commission Consultative  
Formation Emploi Enseignement

# Avis n° 97

**Données relatives aux parcours des  
stagiaires de l'Insertion  
Socioprofessionnelle**

**Adopté le 13 décembre 2011**

# **Données relatives aux parcours des stagiaires ISP**

## **Introduction**

Le 22 novembre 2011, Bruxelles Formation a présenté aux membres de la CCFEE des données relatives au suivi des stagiaires de l'insertion socioprofessionnelle ayant achevé un contrat en 2010. Ce travail a été réalisé conjointement avec l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Ces données portent sur les profils des stagiaires (genre, âge, niveau d'études, nationalité et durée d'inscription auprès d'un organisme de placement) et sur leurs parcours dans les 6 mois après la fin de la formation (taux d'achèvement de formation, de reprise de formation, d'action de travail et taux de sortie global<sup>1</sup>). Elles sont systématiquement ventilées en fonction des typologies de formation (Alphabétisation, détermination, formation de base, préformation, formation qualifiante...).

## **Rétroactes**

Cette présentation est à replacer dans un cadre de travail plus large. Suite à la demande du Comité de gestion de Bruxelles Formation de pouvoir disposer de données portant notamment sur les résultats des actions d'insertion socioprofessionnelle, il a été convenu qu'il y serait répondu en deux temps : à court terme, une première analyse des données immédiatement disponibles et, à long terme, une évaluation du dispositif d'ISP. C'est le produit de la phase de court terme qui a fait l'objet d'une première présentation en CCFEE.

Par ailleurs, afin de préparer l'évaluation à réaliser à plus long terme, il a été demandé en février dernier à la CCFEE de mettre en place un Groupe de travail qui réfléchisse plus particulièrement aux critères et indicateurs souhaitables et/ou réalisables d'une telle évaluation. Ce groupe de travail a été lancé en avril dernier. En termes de méthode, il a souhaité pouvoir s'appuyer sur les travaux et données existantes, dont celles plus immédiatement disponibles à court terme. Dans ce cadre, il a été jugé utile que ces données puissent faire l'objet d'une présentation à l'ensemble des membres de la CCFEE.

## **Prise d'acte commentée**

**Dans l'état actuel de sa réflexion sur l'évaluation du dispositif d'ISP, la CCFEE prend acte de ce premier travail de production de données dont elle se réjouit sur différents plans.**

1. De manière générale et au-delà du présent exercice, la CCFEE souligne tout d'abord à nouveau l'importance de données de suivi de parcours pour tous les opérateurs de formation<sup>2</sup> : au regard des limites de celles qui avaient été jusqu'ici produites, elles permettent d'objectiver et de mieux comprendre les trajectoires des publics, de nourrir des évaluations de ces derniers, ainsi que d'in fine améliorer le pilotage de l'action publique en Région bruxelloise.

---

<sup>1</sup> Le fait qu'un stagiaire ne soit plus inoccupé (en formation, à l'emploi ou autre) sur la période de 6 mois suivant la fin de la formation.

<sup>2</sup> Comme le soulignait l'Avis n°88 de la CCFEE, [Connaissance statistique des transitions entre école et vie active des jeunes en Région bruxelloise](#), adopté le 6 avril 2010.

2. Plus particulièrement dans le cas du travail des OISP avec des publics peu qualifiés confrontés à différentes difficultés sociales, la CCFEE constate que cette objectivation statistique et les premiers résultats intéressants qui en ressortent contribuent à déconstruire toute représentation préconçue.
3. La CCFEE souligne ensuite que ces données illustrent l'intérêt d'une collaboration entre Bruxelles Formation et l'Observatoire bruxellois de l'emploi<sup>3</sup> qui dans une logique de complémentarité ont croisé les expertises et données dont ils disposent<sup>4</sup>. Sur ce plan, la CCFEE note également que ce partenariat a permis de constater que les données des deux OIP sont tout à fait comparables, ce qui constitue un indicateur positif de fiabilité de leurs statistiques respectives.
4. Au-delà de cette première étape, la CCFEE encourage la production structurelle de telles données de suivi des stagiaires de l'ISP afin de pouvoir disposer d'une base de comparaison d'année en année. Elle soutient les volontés d'approfondissement et d'amélioration de ce travail statistique<sup>5</sup>, ainsi que de production d'analyses à réaliser sur cette base, notamment pour nourrir des études plus qualitatives.
5. L'analyse et le partage des résultats de ce premier éclairage statistique sur les parcours des stagiaires ISP se poursuivront au sein du Groupe de travail relatif à l'évaluation à plus long terme du dispositif ISP afin d'alimenter l'avis de la CCFEE qui en résultera.

---

<sup>3</sup> Cette modalité de travail partenariale s'inscrit dans la logique du récent Projet d'Accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les politiques croisées « emploi-formation ». Voir [l'Avis 96, adopté le 28 septembre 2011](#).

<sup>4</sup> Dont notamment les données DIMONA de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

<sup>5</sup> Notamment par l'utilisation des données DMFA de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, plus précises que DIMONA. Cela prend place dans le cadre de l'« outil commun de suivi des personnes en formation après 6 et 12 mois », prévu dans le Projet d'Accord de coopération déjà cité.